

Intitulé de l'UE	Résolution des conflits I
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Audrey HERNE	25	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit judiciaire	25h	Audrey HERNE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit judiciaire : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Droit judiciaire : Français

Connaissances et compétences préalables
Cours d'organisation judiciaire Bloc 1

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation ◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion. • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique ◦ Effectuer des recherches juridiques sur différentes formes de supports ◦ Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue. • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Situer son action dans le contexte des faits, des institutions socio-économiques et politiques et des publics concernés ◦ Cibler les différentes questions juridiques soulevées, les analyser et les confronter avec les sources idoines du droit ◦ Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion ◦ Développer un esprit de synthèse • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> ◦ Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

Objectifs de développement durable
Education de qualité



Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Les étudiants seront capables d'appréhender les différentes étapes d'une audience civile, depuis l'introduction de l'instance jusqu'au prononcé du jugement.

Contenu de l'AA Droit judiciaire

PREMIERE PARTIE (RAPPEL):

LES GRANDS PRINCIPES DU PROCES CIVIL

DEUXIEME PARTIE :

LES CONDITIONS DE RECEVABILITE DE L'ACTION

TROISIEME PARTIE :

INTRODUCTION DE L'INSTANCE

QUATRIEME PARTIE : LA MISE AU ROLE ET LE DOSSIER DE LA PROCEDURE

CINQUIEME PARTIE : LES NULLITES

SIXIEME PARTIE : L'INSTRUCTION CONTRADICTOIRE

Chapitre 1. La comparution et la représentation des parties

Chapitre 2. Les différentes étapes de l'instruction contradictoire

S.1. La communication des pièces.

S.2. Les conclusions

S.3. La mise en état

S.4. Les différents types de demandes et de défenses

S.5. L'audience des plaidoiries

S.6. L'article 748 c. jud

S.7. Le juge et les conclusions

S.8. La procédure écrite

S.9. Communication au ministère public.

Chapitre 3. Le jugement.

Chapitre 4. Réouverture des débats.

Chapitre 5. Les frais et les dépens

Méthodes d'enseignement

Droit judiciaire : cours magistral, approche par situation problème, approche déductive, étude de cas

Supports

Droit judiciaire :

Ressources bibliographiques de l'AA Droit judiciaire

Linsmau, J. « Droit judiciaire », P.U.B., 2005, 3 tomes

X. « Le procès civil accéléré », (s.l.d. Englebert, J.), Bruxelles, Larcier, 2007

X., « Le nouveau droit de l'expertise en pratique » (s.l.d. Boularbah, H.), Bruxelles, Larcier, 2010

Mougenot, D., « Principe de droit judiciaire privé », Bruxelles, Larcier, 2009

Fettweis, A., « Précis de droit judiciaire », Bruxelles, Larcier, 1971

X., « Le nouveau droit judiciaire privé », Dossier du J.T., 1994

X., « Actualités et développements récents en droit judiciaire », (s.l.d. Boularbah, H.), Bruxelles, Larcier, 2004

De Leval, G., « Eléments de procédure civile », Bruxelles, Larcier, 2005

Boularbah, H., Englebert, J., « Questions d'actualité en procédure civile », in X., Actualités du droit judiciaire (s.l.d. G. De Leval), Bruxelles, De Boeck, 2005

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Droit judiciaire : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Droit judiciaire :	
Oral 100% (1ère et 2ème session)	

Année académique : **2023 - 2024**